

<p><b>PLU – ANNEXE – ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ</b></p> <p>Donnée <b>DU</b> <span style="float: right;">Actualité : <b>Données à jour</b></span></p>
--

## I. Définition

La Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris couvre la totalité du territoire parisien à l'exception de trois secteurs :

- Le secteur sauvegardé du Marais.
- Le secteur sauvegardé du 7<sup>ème</sup> arrondissement.
- Le domaine du Sénat (article 76 de la loi « Urbanisme et Habitat » du 2 juillet 2003).

Le territoire couvert par le PLU est divisé en 4 zones : Zone Urbaine Générale (UG), Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU), Zone Urbaine Verte (UV) et Zone Naturelle et Forestière (N). Chaque zone fait l'objet d'un règlement. L'ensemble du PLU est consultable sous forme de fichiers PDF ici :

[www.pluenligne.paris.fr](http://www.pluenligne.paris.fr)

L'article R 151-52 8° du code de l'urbanisme indique que doit être annexé au PLU et aux PSMV un document graphique où figure les **périmètres des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)**.

Les données décrites ici donnent la **géométrie de ces périmètres**.

## II. Modèle de données

**Données surfaciques.**

Nom	Libellé	Type
N_SQ_ZAC	Identifiant numérique unique de la ZAC dans ce fichier	N
NOM_ZAC	Nom de la ZAC	C

## III. Métadonnées :

**Source** : Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme.

**Unité** : degrés décimaux.

**Système de coordonnées** : WGS 84

**Actualité** : Données conformes à la dernière mise à jour du PLU les ayant modifiées (18 février 2022).

**Restriction d'utilisation** : Les données décrites ici ont été utilisées pour réaliser le plan annexé au PLU, qui est à l'échelle du 1/5 000<sup>ème</sup>. Seul ce plan, consultable en PDF sur le site de la Mairie de Paris ([www.pluenligne.paris.fr](http://www.pluenligne.paris.fr)) porte une information réglementaire. Les données disponibles sur l'Opendata de la Ville de Paris sont diffusées pour information, et ne constituent pas une information réglementaire.

**Contact** : Pour toute question relative à ces données, ou si vous constatez des erreurs, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [paris-geoportail-urbanisme@paris.fr](mailto:paris-geoportail-urbanisme@paris.fr)